

CONDITIONS GENERALES 2022 "CAMPING D'HERBELON"

Camping d'herbelon 1585 route d'herbelon 38650 treffort info@camping-dherbelon.fr

Médiateur consommateur : <https://cm2c.net>

Conditions de vente

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping d'Herbelon, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous.

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales et l'engagement à respecter notre règlement intérieur consultable sur notre site internet.

Conditions de réservation

Le camping d'herbelon propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont conçus à cet effet. Le camping d'herbelon se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La souscription du contrat de location d'emplacement et de location de mobil-home engage le camping d'herbelon à fournir la prestation proposée suivant le type de séjour choisit.

Souscription de location d'un emplacement de camping ou d'un mobil home

Le forfait de base d'un emplacement de camping est pour 1 ou 2 personnes, il comprend : la tente et un véhicule ou la caravane et un véhicule ou un camping-car, l'accès aux sanitaires, la piscine et infrastructures d'accueil. (6 personnes maximum autorisés par emplacement)

Animaux (chien ou chat): 1 seul animal est accepté sur un emplacement de camping sous conditions pour les chiens suivant leur catégorie (voir site internet)

Les hébergements locatifs (mobil home) sont équipés, le forfait de base est suivant le modèle locatif choisit et sa capacité d'accueil.

Les animaux ne sont pas acceptés dans le locatif (voir site internet)

Le camping d'herbelon se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Toute location devient nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

La location d'un emplacement ou d'un mobil home ne devient effective que si le camping d'herbelon l'a accepté, suite à notre accord et après réception d'un acompte de 30 % du cout total du séjour (déduit du séjour) et du règlement des frais de dossier et de réservation (montant variable suivant l'hébergement loué et non remboursable) le camping d'herbelon confirmera la location.

Le solde du séjour de la location d'un emplacement ou d'un mobil home sera payable 30 jours avant l'arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. une assurance annulation ou interruption de séjour vous est proposé (voir site internet)

Tarifs et Taxes de séjour

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2022. Ils correspondent à une nuitée pour le camping et une nuitée ou une semaine pour les mobil home et s'entendent en Euros. La TVA est incluse. Le montant de la taxe de séjour est de 0.30 € par personne adulte et devra est payable à votre arrivée. (Nos tarifs sont disponibles sur notre site internet)

Arrivée / Départ

Les réservations se font uniquement par notre site internet

Les locations d'emplacements de camping :

Arrivée à partir de 13 h jusqu'à 20h / départ avant 12 h

Les emplacements se font à la nuitée, pour 2 nuits, pour 3 nuits ou pour 5 nuits suivant la période (informations de la période notifiés sur le site internet du camping dans la rubrique camping puis emplacement de camping)

Les locations de Mobil home :

Arrivée à partir de 15 h jusqu'à 20h / départ avant 10 h et vérification du locatif

Les mobil home se réservent à la nuitée, pour 2 nuits ou 3 nuits et à la semaine du samedi au samedi suivant la période (informations de la période notifiés sur le site internet du camping dans la rubrique hébergement puis mobil home)

Une caution vous sera demandé à la remise des clés et rendue après un état des lieux (montant suivant le modèle loué)

Pendant votre séjour, chaque locataire en titre est responsable des troubles ou nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Le bureau est ouvert de 8 h 30 à 20 h (juillet et août) et de 9h à 17 h (hors saison)

Il est important de contacter le bureau au 04 76 34 05 47 pour toute arrivée après 20h, Une location de mobil home ou d'un emplacement de camping "Non arrivé à 20h " et sans information de la part du client au bureau sera annulée.

Aucun véhicule n'est autorisé à circuler dans l'enceinte du camping entre 22h et 7h30. De manière générale, il est demandé de respecter le calme à partir de 22h

Caution

À votre arrivée, une caution vous sera demandée pour la location d'un mobil home et son matériel : le montant est le suivant:

400 € pour le modèle Confort

500 € pour le modèle Grand Confort

Elle vous sera restituée lors de votre départ après un état des lieux, si ce dernier est jugé incorrect la caution restera acquise au camping.

Toutes dégradations ou objets manquant seront facturés.

Aucun des objets installés dans la location ne doit être déplacé dans une autre

Animaux

Vos animaux de compagnie ne sont pas admis dans les locations de mobil home.

Ils sont admis uniquement sur un emplacement de camping aux conditions suivantes :

Il devra être tenu en laisse en permanence et avoir un carnet de vaccination Européen à jour un seul animal par emplacement est autorisé. Il doit être déclaré et payable lors de votre réservation (voir tarif et conditions sur notre site internet)

Il doit être sorti du camping pour ses besoins. En aucun cas, il ne doit rester seul dans l'emplacement. L'accès à la piscine et aux sanitaires leur est strictement interdit.

Les chiens de 1ère catégorie dit « attaque » et 2 -ème catégorie dit « de garde et de défense » sont interdits.

Annulations du fait du Camping d'Herbelon

En cas d'annulation du fait du Camping d'Herbelon , sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé y compris les frais de réservation.

Annulation du fait du Campeur

Les annulations doivent être formulées par écrit à la direction du Camping d'herbelon
En cas d'annulation, il sera retenu ou vous restez devoir : les frais de dossier et réservation

A titre d'indemnité de rupture de contrat : un acompte de 30 % du coût total du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Le locataire d'un emplacement de camping ou d'un mobil- home sera tenu de s'assurer contre tous risques, votre assurance personnelle (responsabilité civile) devrait être valable.

**Une Assurance Annulation MIMAT au taux de 2,5 % sur le total de votre séjour vous est proposée lors de votre réservation sur notre service en ligne.
Déclarer et Rapprocher vous de l'organisme MIMAT avec les codes d'accès que vous ont transmis lors de votre réservation**

Responsabilité du camping d'herbelon

Le client reconnaît expressément que Le camping d'herbelon ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping d'herbelon concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet sont la propriété du camping d'herbelon, cependant et pour une courte durée les photos des nouveaux locatifs sont non contractuelles. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping d'herbelon et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

Information et liberté

Lors de votre séjour, vous pourrez être photographiés et paraître sur notre prochaine brochure ou notre site du Camping. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée. Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation seront considérées par le camping d'Herbelon comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping d'Herbelon, pour le traitement de votre réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de service réservé aux clients du camping d'herbelon en fonction de vos centres d'intérêts. Elles pourront être utilisées dans le cadre de notre démarche qualité (Enquête de satisfaction, réseau Camping Qualité) et dans le cadre de notre affiliation à la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

Camping d'Herbelon 1585 route d'Herbelon 38650 TREFFORT

Droit de rétractation

En application de l'exclusion figurant à l'article L.221-28-12° du code de la consommation, d'un droit de rétractation légal.

Médiations des litiges de la consommation

Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons par voie électronique :

<https://cm2c.net/> ou par voie postale :

CM2C -14, Rue Saint Jean -75017 Paris,

Sur les formulaires CM2C, notre adresse e-mail de contact est : info@camping-dherbelon.fr

Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

- vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an reçue par lettre recommandée avec Accusé de réception (LRAR) ;
- votre litige n'ait pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- vous ne soyez pas un professionnel.

Juridiction

Les litiges pouvant survenir seront de la compétence soit des tribunaux de Grenoble ou des Tribunaux de votre lieu de résidence lors de la souscription du contrat.